

TARIF TCLC SAISON 2026-2027

(validité 01/09/2026 – 31/08/2027)

Cotisations annuelles : A PAYER lors des permanences au club la semaine du 28/09/2026 au 04/10/2026 (aux heures de cours)

- Cotisation annuelle adulte (né en 2009 et avant) : 120€
- Cotisation annuelle juniors -13 ; -15 ; -17 (né entre 2010 et 2015) : 70€
- Cotisation annuelle enfants (né entre 2016 et 2023) : 30€
- Nouvelle affiliation à partir de Pâques 2027 : la cotisation est de 50,00 euros (quel que soit le moment ou on s'affilie entre Pâques et le 31/08/2027) et sera valable jusqu'au 31/08/2027. Condition : **ne jamais** avoir été affilié à l'AFT que ce soit dans notre club ou dans un autre club
- Abonnement familial : à partir de 3 membres : réduction de 10% sur chaque affiliation (gérée par le trésorier)

Cours : A PAYER lors des permanences au club la semaine du 19/10/2026 au 25/10/2026 (aux heures de cours -après confirmation du calendrier définitif)

Merci de vous (ré)-inscrire aux cours via le formulaire d'inscription sur le site www.tclc.be – Onglet Inscriptions – Inscription cours d'hiver – https://www.tclc.be/Public/ecole/hiver/inscription_2.php
Inscrire un nouveau participant **avant le 30 aout 2026.**

Note : les membres qui bénéficiaient de cours l'année dernière resteront prioritaires s'ils s'inscrivent via le site pour le 30 aout inclus au plus tard ! Après cette date, ils ne sont plus prioritaires par rapport à de nouvelles demandes (mais doivent tout de même s'inscrire impérativement via le site [tclc.be](http://www.tclc.be))

Les nouveaux tarifs sont valables pour maximum 26 périodes d'1 heure (à adapter si on vous octroie des périodes de 1h15 ou 1h30), ceci en fonction du calendrier (congé, interclubs etc.). Les cours du samedi comporteront 22 séances, étant donné les IC qui commencent en avril – Note : le TCLC se réserve le droit de définir la durée des cours en fonction des tranches horaires disponibles.

- Psychomotricité (enfants nés en 2023 – 2022 - 2021) : 132,00 euros
- Mini-tennis (enfants nés en 2020) : 170,00 euros
- Enfants / juniors (enfants nés en 2010 et jusqu'à 2019) : 215,00 euros
- Adultes (né en 2009 et avant) : 237,00 euros

Chaque personne désirant suivre des cours doit être affiliée au club et en ordre de cotisation **(les tarifs cours ci-dessus ne comprennent pas la cotisation).**

En cas de non-règlement du montant des cours avant le **25/10/2026** et suite à réclamation du trésorier en fonction du calendrier définitif, l'élève ne pourra plus assister au cours...

Aucun remboursement ne sera fait durant l'année pour cause d'abandon.

Un parent souhaitant taper la balle de temps en temps avec son enfant n'a pas l'obligation de s'affilier.

3 conditions : 1/ l'enfant doit suivre des cours 2/ l'enfant doit être affilié en cotisation enfants (né en 2014 et après) 3/ la réservation du terrain doit être faite via le site www.tclc.be – Réservation des Terrains au nom de l'enfant et en sélectionnant comme 2eme joueur « PARENT : parent d'enfant de 10 ans et - gratuit»

Accès aux terrains à la demande :

TERRAINS INTERIEURS / EXTERIEURS :

- 16€/heure par terrain pour les non-membres
- 8€/heure par terrain pour un membre et un non-membre
- Gratuit pour les membres en ordre de cotisation

La réservation est obligatoire pour toute heure à l'extérieur ou à l'intérieur via www.tclc.be – Réservation des Terrains

Si vous souhaitez échelonner votre paiement, vous pouvez prendre contact avec notre trésorière Laurence Marchal afin de trouver un arrangement (par mail : tresorier@tclc.be ou au 0497/465.765).

Pour les participants aux cours, nous vous rappelons que la cotisation est obligatoire et qu'elle n'est pas incluse dans les montants versés pour les cours.

Bonne saison à tous et toutes !

L'équipe du TCLC



**TENNIS
CLUB**
LIBRAMONT
CHEVIGNY